

# PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

## LE MIROIR BRISÉ DU SAGUENAY

# Il n'y a pas encore de gagnants mais les perdants sont nombreux

—2—

Une chose sur laquelle tout le monde est d'accord maintenant au Saguenay, c'est que sans les maladresses de la direction locale de l'usine de Kénogami de l'Abitibi-Price, le conflit du papier serait actuellement terminé.



PIERRE VENNAT

Là, bien sûr, s'arrête l'unanimité, mais il n'en demeure pas moins que s'il n'y avait pas eu de débrayage le 19 mai à cette usine, plusieurs des «acteurs» du scénario compliqué qui s'y joue depuis ne seraient pas présents sur la scène.

Ce scénario, on peut le décrire ainsi: à la suite de frustrations, dont on peut discuter de l'importance mais que personne ne nie, des ouvriers réagissent, demandent une solution «immédiate» à leurs problèmes, ralentissent le travail. À ce moment-là, la convention collective était, pour quelques semaines à peine, encore en vigueur.

À partir de là, les versions diffèrent. La compagnie prétend que ses employés ont déclenché la grève illégalement. Les dirigeants syndicaux CSN, eux, affirment que, même s'ils étaient dans «l'expectative», les syndicats effectuaient encore un certain travail et que c'est la compagnie qui a déclenché un lock-out illégal.

Ce premier point a son importance: la compagnie, en vertu de la théorie de la «grève illégale», poursuit le syndicat pour

\$1,600,000. Elle a d'ailleurs de son côté, dans cette affaire, des injonctions émises contre le syndicat pour interdire le piquetage, affirmant que «la grève était illégale».

Mais le syndicat, s'appuyant entre autres sur le jugement récent décrétant «lock-out illégal», dans des circonstances similaires, la situation chez Admiral à Saint-Bruno, poursuit lui-même la compagnie pour \$4,8 millions.

L'interdiction de faire du piquetage est actuellement en appel et la décision de la cour sera donc cruciale; si la Cour d'appel juge que la grève est légale, c'est le lock-out qui devient illégal. Dans un tel cas, c'est la CSN qui gagne sa poursuite contre la compagnie. Dans le cas contraire, elle perd celle que la compagnie lui a intentée.

De toute façon, la décision de fermer la compagnie à compter du 20 mai a provoqué une kyrielle d'événements.

En effet, estimant que la grève est illégale et ne voulant pas perdre une journée de salaire, une centaine de syndiqués se sont présentés quand même au travail, enfreignant ainsi une décision de leur assemblée générale.

Or, à l'intérieur du syndicat CSN de Kénogami, un fort noyau est favorable à l'idée de passer, avec armes et bagages, du côté du Syndicat canadien du papier. Ce qui est d'autant plus facile que, déjà, quelque 350 autres ouvriers de la même usine, travaillant sur les «machines à papier», adhèrent depuis des années au SCTP. En effet, le printemps dernier, le SCTP avait effectué une campagne de mardage au sein de la CSN et croyait avoir obtenu la majorité. Un commissaire au travail en a décidé autrement.

À compter du 20 mai, les versions diffèrent et il y en a autant qu'il y a d'acteurs dans cette histoire.

Tout d'abord, le Conseil régional de développement du Saguenay Lac-Saint-Jean Chibougamau, organisme neutre par définition, a fait préparer un dossier sur la question où il est dit que «les changements technologiques, le processus de reclassement et une foule d'autres événements jusqu'à la nomination de contremaîtres sont à l'origine de ce conflit. En quelque sorte, une multitude de problèmes en suspens ont abouti à cet arrêt de travail concerté».

Au Commissariat industriel de Jonquière, on nous a dit: «Les torts ne sont pas tous du côté du syndicat. Quand plus de 250 griefs traînent, il y a quelque chose qui ne marche pas».

Chef au bureau d'Abitibi-Price, à Chicoutimi, un cadre supérieur (évidemment non autorisé par sa compagnie à faire une telle déclaration) nous a dit «on sait bien que nos cadres de Kénogami ont manqué de souplesse et que le congédiement des dirigeants syndicaux est une erreur du début du conflit».

De toute façon, à compter du 20 mai, les événements se corsent.

Au début de l'été, une assemblée générale, en pleine grève des permanents de la CSN, «expulse» les quelque 100 travailleurs qui s'étaient présentés au travail dans ce qui est encore, légalement, considéré comme une grève «illégal» jusqu'à ce qu'un tribunal en décide autrement.

Cette expulsion, qui privait les grévistes de prestations syndicales, est considérée par plusieurs comme une grave erreur de stratégie des dirigeants syndicaux locaux. Personne, officielle-

ment, ne le dira mais dans les locaux de la CSN que nous avons visités, à trois endroits, et même parmi ceux qui assistaient aux Etats généraux régionaux du mouvement, le lundi 12 janvier dernier à Jonquière, plusieurs nous l'ont déclaré prudemment.

Cette expulsion a eu pour effet de provoquer la naissance d'un groupe de «dissidents» très bien organisé et structuré, mais qui n'étaient pas tous forcément des militants du SCTP.

### C'est dur d'être dissident

Pour la première fois dans les annales syndicales en effet, des «dissidents», bénéficiant bien sûr de l'aide du Syndicat canadien des travailleurs du papier et de leur avocat dans la région, ont fait signer des pétitions, recueillant même, en une occasion, plus de la moitié des membres du syndicat (417) sur 800. Règle générale, ils ont toujours été au moins 300, ce qui fait que durant toute la grève, le syndicat CSN n'a jamais pu compter sur une majorité de plus de 55 p. cent de ses membres.

Les dissidents, évidemment considérés comme des «traîtres» par la majorité syndicale, ont eu la vie difficile. Ils ont dû tenter des procédures pour qu'on les rétablisse dans leurs droits, qu'ils continuent à toucher leurs prestations de grève et assister aux assemblées.

Si ces droits leur sont maintenant accordés, ils ont dû présenter maintes pétitions, et se présenter «en gang» au local de grève toucher leurs prestations; on ne leur parle pas au magasin, sur la rue (ce qui est pire que tout dans un milieu où les travailleurs sont presque tous voisins), etc.

Et, paraît-il, plusieurs au-

raient reçu des menaces au téléphone et leur conjoint aurait été harcelé. Mais on ne déplore aucun acte de violence sérieux.

Quant à savoir si tous ces dissidents passeront du côté du SCTP, on admet, du côté de ce syndicat, que ce n'est pas certain. Ainsi, il se pourrait qu'une fois le conflit terminé, une réforme de l'intérieur du syndicat, qui se débarrasserait de ses leaders actuels, les satisfasse.

### Congédiements pour activités syndicales

Si donc le nombre des dissidents varie de 40 à 50 p. cent, il ne faut pas croire pour autant que le président André Tremblay n'a pas bien en main le reste de ses membres et que surtout, il ne bénéficie pas de sympathies.

En effet, au début de juin, la compagnie l'a congédié, en compagnie du vice-président du syndicat, du secrétaire et de l'ancien président (pendant 10 ans) du syndicat.

Ce congédiement a naturellement révolté bien des gens, d'autant plus que tout dernièrement, devant le Tribunal du travail, le surintendant aux relations de travail à Kénogami, dans un témoignage qualifié de «surprenant» par le journal «Le Quotidien» de Chicoutimi, a avoué que ce congédiement était motivé en bonne partie par le fait que M. Tremblay était président du syndicat. Ce faisant, il devenait le bouc-émissaire de décisions collectives de ses membres, alors que la loi interdit les congédiements pour activités syndicales.

Un cadre d'Abitibi-Price nous a déclaré que sa compagnie est persuadée que n'importe quel commissaire au travail ne pourrait que renverser le congédie-

ment. Par conséquent, il ne comprend pas que le conflit se continue et que la CSN refuse de signer un protocole établissant que la compagnie respectera la décision du commissaire.

À la CSN, c'est un tout autre son de cloche. Les congédiements étant injustifiés, on veut que la compagnie le reconnaisse. Et retire également sa poursuite de \$1,6 million contre le syndicat sans exiger, comme c'est le cas présentement, une garantie (avec dépôt du montant en fiducie pendant ce temps) de «garder la paix» pendant cinq ans.

Entre-temps, dans un geste de solidarité qui n'a guère d'exemple ailleurs au Québec, les délégués de tous les syndicats CSN de la région ont voté pour verser \$2 par membre par semaine aux grévistes. Si tout fonctionne bien, cela permettrait de hausser leurs prestations de grève de \$35 par semaine (14,000 membres à \$2) chacun constituerait un montant de \$28,000 à distribuer entre 800 grévistes).

Mais le climat risque de demeurer pourri longtemps au sein de l'usine et même ailleurs, puisque le conflit de Kénogami a également marqué un autre précédent: pour la première fois, le Service d'information de la CSN, à la demande du syndicat, commandait à des professeurs de l'Université Laval une «enquête» sur le travail des journalistes locaux, geste désapprouvé par la Fédération nationale des communications, qui représente, au sein de la CSN, les journalistes syndiqués.

À Kénogami, quand prendra fin le conflit, il n'y aura pas de gagnants. Mais il y a déjà plusieurs perdants!

**Demain: les travailleurs forestiers**

## COLUCHE, CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE OU PRESQUE

# Une énorme blague devient une affaire politique...

PARIS — Ce n'est pas un petit maigre, geignard ou malin, mais un moyen gros à bajoues, l'air avachi. Il ne vient pas de Saint-Henri, mais de Montreuil. Il ne s'appelle pas Yvon Deschamps, mais Coluche (de son vrai nom Michel Colucci). Et il est candidat à la présidence de la République, à l'élection de la fin avril.



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

Coluche a bien des choses en commun avec Deschamps; non seulement d'inimaginables succès commerciaux, au théâtre, sur disque (350,000 exemplaires de son dernier disque vendus en deux mois), et maintenant au cinéma, mais un même goût pour l'humour noir, bête et méchant. Avec cette différence qu'il baragouine avec l'accent des banlieues de l'est parisien, Coluche a autant de difficulté à «s'exprimer», comme on dit, et aime se vautrer dans les mêmes clichés rances, la même bêtise humaine, les lieux communs racistes et misérables.

Ceci dit, Coluche est français (et sans doute inexportable), et la férocité de son humour est inversement proportionnelle aux bonnes manières régissant la société: totale. Sans compromis. Coluche n'est jamais sérieux: en toute circonstance il se fait un point d'honneur de battre en permanence les records de mauvais goût et de provocation à la Hara-Kiri. «On n'en trouve plus des Cambodgiens, dit-il sur scène ou à la ville. Celui qui en a trouvé deux l'année dernière, il a fait une affaire.» Sur le racisme: «Celui qui dit qu'il n'y a pas de différence entre un boiteux et un mec qui ne boite pas est un menteur. Un Noir et un Blanc, c'est la même chose, sauf qu'il y en a un qui court plus vite.»

**Le bon goût quand même...**

Pour tout dire, Coluche n'est

guère sortable en public. On l'avait engagé à la télévision pour une émission satirique. Triomphe à la cote d'écoute, mais on doit le remercier pour «vulgarité». Un engagement à Europe numéro un, station (à peu près) privée, durera quelques semaines: tous les records d'écoute sont battus, mais il y a des «pressions». Le bon goût quand même...

Le voici donc maintenant candidat à la présidence de la République française, ou presque. Tout a commencé par un canular, lancé à la fin du mois d'octobre, lors d'une conférence de presse pour le début de son nouveau spectacle (qui d'ailleurs continue toujours à guichets fermés, 40 jours à l'avance). «La France est coupée en deux? dit-il. Eh bien avec moi elle sera plié en quatre... Je suis l'andouille qui fait l'imbécile, je serai le candidat nul...» Du rhinocéros à la française, en somme.

Avec ces deux différences: partie en énorme blague, la candidature Coluche est devenue en deux mois une affaire politique, avec comités de soutien, et beaucoup de résonance dans l'opinion à en croire les premiers sondages; d'autre part, la mécanique de l'élection présidentielle en France est telle que cette candidature, si elle devient réalité officielle, peut, comme il aime le dire, **foutre la merde** dans le jeu politique.

Entre Giscard, le candidat sortant, gêné par des «affaires» personnelles (les diamants de Bokassa) et par un bilan économique désastreux, et d'autre part le socialiste Mitterrand, qui n'a pas de majorité de gouvernement en cas de victoire, beaucoup d'électeurs considèrent tout simplement cette élection comme une élection pourrie. À tel point que le candidat pour rire Coluche s'est trouvé du jour au lendemain avec une base électorale sérieuse: dix ou quinze p. cent des suffrages, si l'on en croit les premiers sondages. À peu près autant ou même davantage que le chef du Rassemblement pour la République, Jacques Chirac, s'il se présente.

Bien sûr, il ne s'agit pour l'instant que de sondages et, face au phénomène Coluche, tout peut arriver, y compris l'effondrement en extrême: si on a envie de voter pour lui, on n'osera peut-être pas aller jusqu'au bout.

### La gauche intellectuelle le soutient

Ceci dit, de distingués intellectuels de gauche, habituels signataires de pétitions diverses, soutiennent maintenant — et sérieusement — la candidature Coluche: les papes de l'antipsychiatrie, Deleuze et Guattari en tête. Le chef (plutôt réactionnaire) du syndicat des petits commerçants également. En ce début d'année 81, Coluche est devenu le point de ralliement de tous les mécontentements de tous les ras-le-bol, gauche et droite réunies. À tel point que les responsables de tous les grands partis politiques, sans exception, ont déjà commencé à prendre l'affaire au sérieux. Coluche devait passer pendant une heure au «club de la Presse» d'Europe un: des protestations des représentants des partis politiques ont amené la direction à annuler l'émission.

Il faut dire qu'un candidat officiel à la présidence en France, c'est autre chose qu'un candidat rhinocéros à la députation au Québec. Il a droit automatiquement au remboursement de certaines dépenses, mais surtout accès, comme tous les autres, au temps d'antenne à la télévision. On imagine déjà le clown au gros nez rouge et à la salopette rayée, à la voix avinée, se pointant au petit écran entre Giscard et le communiste Marchais pour lâcher de grosses plaisanteries ordures et autant de vérités ravageuses. Pour les uns et les autres, cette perspective a quelque chose de terrifiant: la France est un pays par certains aspects assez guidé pour que le ridicule soit mortel.

Le plus incroyable dans cette affaire, c'est que Coluche (ou ses supporters) prétend actuellement pouvoir remplir les conditions requises pour faire officiellement acte de candidature. Les fameuses 500 signatures d'élus

locaux. En additionnant les maires des villes et villages, les conseillers de cantons et les députés, il y a environ 40 000 signataires possibles, dont plusieurs milliers n'appartiennent à aucun parti politique. C'est dans ce vif que les «petits» candidats (extrême-gauche, extrême-droite, écologistes, etc.) ont déjà commencé à chercher des parrains. Avec succès le plus souvent dit-on. Malgré les consignes des grands partis qui interdisent à leurs élus de signer pour tout autre candidat que celui de leur organisation (ce qui est compréhensible, dit-on. Malgré les consignes du gouvernement aux préfets de départements, qui sont chargés de remettre les formulaires et d'enregistrer les «parrainages».

### Pressions pour éviter le coup de folie

Dans le cas de Coluche, ces 40 000 élus sont donc déjà l'objet de pressions en tout genre pour les dissuader de céder à ce coup de folie. Ce qui n'empêche pas le «comité de soutien à Coluche» de prétendre avoir déjà dépassé le chiffre de 500 promesses fermes. En tout cas la télévision et un journaliste du **Nouvel Observateur** avaient dès le début déniché sans effort quelques maires décidés à signer pour le «candidat nul». «Coluche n'est pas un remède, mais c'est un symptôme, autant le laisser parler», disait l'un d'eux. Et puis c'est une «vraie vedette», lui!

D'ici au premier tour de l'élection, fin avril, le chemin est long. Il ne suffit pas d'avoir 500 signatures et des appuis. Il faut aussi tenir pendant de longs mois ce rôle de pitre iconoclaste. Début décembre, sans qu'on puisse y voir autre chose qu'une pure coïncidence, le régisseur de son spectacle est trouvé assassiné d'une balle de revolver, sur un tas de charbon. Règlement de comptes. Quelques jours après, parce qu'il vient de terminer un film satirique intitulé «Inspecteur la bavure», il reçoit des menaces de mort d'un groupe d'extrême-droite, «Honneur de la police». Celui-là même qui avait déjà laissé sa signature sur le cadavre d'un ex-militant



(Laserphoto Ap)

Coluche n'est jamais sérieux. En toute circonstance, il se fait un point d'honneur de battre en permanence les records de mauvais goût et de provocation.

d'extrême-gauche, Pierre Goldman. Coluche en est donc réduit à demander... la protection de la police.

Incidents déjà oubliés, mais qui ont pour un moment troublé la «transparence» du personnage. Ce n'est pas drôle d'être condamné à faire rire tout le temps. Harcelé par les journalistes (et il ne s'en plaint pas), Coluche distribue des interviews à la pelle. Certains trouvent déjà qu'il commence à se prendre au sérieux, à pontifier sur tel ou tel sujet. Dans quatre mois, que restera-t-il de cette candidature, si elle franchit les barrières officielles? Personne ne se hasarde à faire des prédictions: l'aventure peut aussi bien s'interrompre sur une piroquette, ou aller jusqu'au bout, et se terminer sur un four... ou alors provoquer un tel mouvement d'opinion que le système politique en serait véritablement secoué.

Pour l'instant, le clown joue le

jeu et préfère se réfugier dans l'ambiguïté. Au théâtre du Gymnase, plein à craquer, il termine chaque soir son spectacle en enfilant une redingote et une écharpe tricolore par-dessus sa salopette. «Coluche président!» hurle alors la foule. On ne peut plus mettre le pied dans un bistrot désormais sans entendre, ironique ou sérieuse, la rengaine: «Si ça continue, je vais voter pour Coluche...» Léo Ferré, Pollanck, Sylvie Vartan et Claire Brétecher ont déjà signé pour lui. Et un ancien responsable politique des Radicaux de gauche déclare: «C'est un coup de botte formidable dans le derrière du pouvoir, de tous les pouvoirs.» Que les Français, en grand nombre, aient envie de le donner, cela ne fait aucun doute. Si jamais ils passaient à l'acte, cela ferait un dégât. Comme le disait dans un autre contexte René Levesque, lors de son passage à Paris: «Un truc frapperait l'éventail...»